

Compte-rendu du comité de pilotage pour la réforme des rythmes scolaires  
du 12 octobre 2015

Liste de présence : cf document joint

**1) Bilan de l'année 2014-2015 et point sur la rentrée 2015-2016 :**

Cf diaporama

Cécile Conry présente l'organisation actuelle.

Rapport ministériel de juin 2015 sur la réforme des rythmes scolaires :

Mme Conry présente le rapport ministériel (cf diaporama).

Il est demandé par les APE d'avoir communication du rapport complet. Ce document se trouve par le lien :

<http://www.education.gouv.fr/cid90583/rythmes-educatifs-point-d-etape-au-25-juin.html>

Parcours éducatifs :

Bilan financier 2014-2015:

Mme Bourquard précise que le versement de l'Etat qui est de 50 euros par enfant/an est un financement pour l'ensemble de la réforme des rythmes scolaires et non uniquement pour les parcours éducatifs. En revanche la commune perçoit également de la CAF un montant par enfant par heure de parcours éducatif. Ce montant était de 50 centimes par enfant/heure en 2014 et de 52 centimes en 2015.

Lors de la prochaine séance sera présenté un bilan complet de la réforme.

Les chiffres indiqués dans la diapositive n°9 présentent donc le bilan financier avec l'hypothèse que l'ensemble des ressources extérieures est affecté au jeudi après-midi, alors que la RRS a aussi un impact financier pour la garderie du soir et le transport scolaire.

Présentation des effectifs des Parcours éducatifs :

M. le Maire indique que la commune pensait que pour la 2eme année de mise en place de la réforme les parents pourraient s'organiser pour les récupérer plus tôt le soir mais en fait il n'y a pas de baisse de la fréquentation car le delta perdu par la commune se retrouve dans les activités associatives de l'EMIU.

Mme Pouyade indique que les activités sont de qualité, ce qui joue sans doute sur le nombre élevé d'enfants inscrits.

Mme Joubel demande si le temps associatif du soir a baissé.

M. Viossat indique que les associations ont eu peur de cela mais qu'en réalité la réforme a eu peu d'effet sur leurs effectifs.

Pour les râteaux Mme Legoùt précise que c'est elle qui gère les enfants l'après-midi et non le poney-club. Pour ces enfants-là, en revanche c'est un transfert d'activité du mercredi au jeudi.

Pour la garderie du soir Cécile Conry indique que pour éviter que les enfants restent trop tard, la commune a proposé une offre tarifaire à l'heure. Ce point devra faire l'objet d'un suivi sur la durée mais la commune pensait qu'il y aurait beaucoup de départs avant 17h et ce n'est pas le cas.

Mme Gignoux demande d'avoir un comparatif sur la garderie en général sur 2014 et sur 2015.

Mme Pouyade pense que peut être le tarif à 17h ne correspond pas à un besoin, et qu'il faudrait peut-être mettre en place un tarif à la demi-heure

Mme Conry répond que ceci est difficilement faisable car très lourd à gérer pour la commune.

Mme Bourquard indique que pour l'instant cette nouvelle tarification est très difficile car la facturation se fait à la main. Cela pourrait être étudié une fois le système automatisé.

Mme Conry s'interroge car l'an dernier des parents venaient récupérer leurs enfants à la sortie de l'école.

Peut-être que comme l'étude surveillée dure une heure, les parents ne veulent pas qu'ils sortent avant l'heure pour que les enfants aient fini leurs devoirs.

M. Dupré a constaté qu'il y a plus d'enfants en garderie et à l'étude surveillée que l'an dernier et des problèmes de salles se sont posés. Mme Duchosal confirme cela, avec 80 enfants certains jours.

Mme Conry indique que cette tarification à l'heure fera l'objet d'un bilan en fin d'année.

Mme Duchosal précise que souvent les effectifs à fin septembre sont ceux présents toute l'année, cela donne une tendance.

Mme Duchosal présente le bilan septembre 2014 et septembre 2015 de l'étude surveillée.

A Pinet il y a eu une diminution de l'effectif à l'étude surveillée.

Mme Pouyade se demande si les parents ont compris qu'il y avait une tarification à l'heure.

Il est proposé de refaire une information avec la facturation d'octobre.

Mme Maréchal indique qu'il y a peut-être aussi la difficulté liée aux horaires différents avec le collège et que les enfants qui rentraient en bus et retrouvaient leurs frères et sœurs ne peuvent plus le faire car ils se retrouveraient seuls à la maison.

M. le Maire a calculé que 25% des enfants restent en garderie. Cela joue sur un petit nombre.

La question des enfants qui ne peuvent pas rentrer dans le gymnase sans accompagnant est posée.

Mme Conry précise que les enfants des Petites Maisons restent à la garderie jusqu'à l'heure de leur activité et que pour les enfants de Pinet descendant avec la navette, une réflexion avec les parents d'élèves est en cours.

M. le Maire précise qu'il ne peut pas y avoir de doute, une fois sortis de la garderie, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Mme Gourgand demande ce qu'il en est de la responsabilité dans le car.

M. le Maire répond que pendant le transport, la collectivité est responsable avec le transporteur mais pas en dehors du transport.

Mme Pouyade indique qu'à l'arrivée au gymnase, les parents recadrent les enfants présents même si ce ne sont pas les leurs.

Problèmes rencontrés sur les parcours :

M. Licken fait part de la difficulté d'avoir du foot dans presque tous les bouquets et que sa fille a choisi les 3 bouquets où il n'y en avait pas.

Mme Conry rappelle que l'objectif de départ était que les enfants découvrent des activités.

M. Licken répond que les enfants choisissent ce qu'ils préfèrent.

Mme Pouyade pense que cette année il y avait moins d'activités sportives, plus d'activités intellectuelles par rapport à l'an dernier. En tant qu'intervenante elle se retrouve avec des enfants ayant 2 activités calmes au cours desquelles ils ne peuvent se défouler. L'approche est donc différente et également par rapport au nombre d'enfants, un nombre de 15 est plus difficile

M. le Maire indique que pour certaines activités c'est un regret de la collectivité de n'avoir pu reconduire des activités comme l'escalade ou les parcours nature mais celles-ci étaient trop chères. C'est la raison pour laquelle la commune n'a pas pu reprendre toutes les activités de l'an dernier.

Un autre problème se pose à savoir les défauts de désinscription le jour des parcours. Cela nécessite une recherche des enfants par les services communaux, les parents ne rappelant pas toujours lorsqu'on les appelle.

Il est suggéré de mettre un système de désinscription sur le portail internet.

Cette solution n'a pas été retenue ni mise en œuvre jusque-là car sa pertinence est incertaine étant donné qu'il n'y a pas d'incitation financière dans la mesure où les parcours sont payés au bimestre.

Par ailleurs Mme Conry rappelle que même si l'affectation des bouquets ne se fait pas à la carte, la commune prend en compte les difficultés rencontrées par des enfants en cours d'année. Il est rappelé qu'il faut que les parents fassent remonter les problèmes via l'association de parents d'élèves.

Mme Duchosal explique qu'un bilan est fait avec les intervenants après les séances des parcours éducatifs.

De plus en début d'année, des agents ont eu un temps de travail supplémentaire pour préparer les activités en Cycle 1 et des activités « de secours ».

Mme Conry explique que quand des intervenants sont malades, le personnel municipal a eu un temps de préparation en début d'année pour pouvoir remplacer une séance au pied-levé par une activité sportive ou manuelle en fonction des saisons.

Pour l'organisation des parcours éducatifs des maternelles, les parents sont très contents, agréablement surpris par rapport à l'an dernier. Ils ont eu de bons échos sur les activités.

Maud indique que la collectivité a essayé de faire mieux sur le temps d'accueil.

Les parents d'élèves demandent plus d'informations notamment sur les activités faites par le service jeunesse.

Mme Conry propose que soit refait un listing avec qui fait quoi et la description de l'activité.

## 2) Sondage des parents d'élèves :

Mme Gignoux présente l'objectif et le bilan du sondage auprès des parents. Ce document rédigé sous google form a été envoyé via les APE aux parents d'élèves (49 personnes ont répondu au questionnaire).

Le sondage a été réalisé en juillet 2015.

Il y avait 7 questions fermées et 2 ouvertes.

- Niveau des enfants : 59 % des réponses concernant des enfants en élémentaire
- Satisfaction par rapport au mercredi matin : 83% des parents sont non satisfaits pour le mercredi matin
- Même question pour jeudi après-midi : les avis sont partagés avec autant d'insatisfaits que de satisfaits
- Répartition du temps scolaire sur la semaine :

Réponses :

Points négatifs :

- trop de temps de collectivité et de garderie
- pas assez de temps pour relâcher la pression,
- pas adapté aux maternelles,
- beaucoup de demandes de passer au samedi matin au lieu du mercredi matin
- fatigue des enfants

Points positifs :

- rythme réguliers des levers,
- efficacité des matinées longues en terme de travail,
- deux après-midis libérées dans la semaine est positif,
- les parcours éducatifs sont enrichissants
- Satisfaction sur parcours éducatifs : 74% des parents sont satisfaits
- Tarifs des parcours éducatifs : pas vraiment de tendance
- Sur la question de revoir sa propre organisation de travail par rapport à celle de ses enfants: tendance de oui plus faible que de non

- La question relative à l'an prochain pour savoir s'ils pourront s'organiser différemment : le oui est un peu haut que le non mais peu significatif
- Effets constatés du changement des rythmes scolaires : pas assez de temps pour jouer chez eux et fatigue importante quand les vacances approchent

Les parents d'élèves déplorent la manque de réponses à ce questionnaire.

M. Ducousset indique que cette année le choix par les communes du samedi matin est plus faibles, comme pour vendredi après-midi. En général sur ces communes, le projet était validé sur un an pour observer ce qui se passait, et souvent il est constaté une faible fréquentation la demi-journée précédente. Donc l'accord n'a pas forcément été renouvelé

Mme Gourgand demande comment on explique l'absentéisme du vendredi matin.

Mme Conry répond que sans doute les parents prennent leur journée et donc ne mettent pas leur enfant à l'école.

Mme Pouyade indique que pour l'absentéisme en maternelle ou en élémentaire ça n'a pas le même impact.

M. Ducousset rappelle qu'il y a une réglementation et que si l'enfant est scolarisé il doit se tenir à l'organisation.

Mme Gignoux demande s'il a été constaté un taux d'absentéisme particulier le mercredi matin.

M. Ducousset répond que d'après les premières remontées les taux de présence sont bons.

Mme Gignoux indique que la coupure des 2 jours est longue et casse le rythme d'après les chronobiologistes.

Mme Pouyade s'oppose au temps d'école le samedi matin, le week-end devant être réservé à la famille.

Mme Gignoux rappelle que lors d'un sondage des parents d'élèves il y a 2 ans les parents de Pinet étaient majoritairement pour le samedi matin.

Mme Steffen demande dans quelle étude il est indiqué qu'une coupure de deux jours est préjudiciable.

Mme Gignoux répond que ce sont des études de chronobiologistes.

M. Dupré indique qu'en effet des études montrent qu'augmenter ce temps d'inactivité n'est pas favorable aux apprentissages car il y a un relâchement général ; par ailleurs il y a aussi la question des habitudes en famille à prendre en compte.

M. le Maire indique que la commune a été accompagnée dans la mise en place de la réforme par une chronobiologiste qui est Mme Claire Leconte.

M. Dupré précise que les enfants sont comme les adultes et qu'après une période d'inactivité, week-end ou vacances le redémarrage est plus difficile, d'où les réticences de l'éducation nationale à accorder le vendredi après-midi libéré.

M. Gignoux relève également une autre dimension à savoir que le temps de l'enfant sur la semaine est plus long en collectivité donc qu'il y a plus de fatigue. L'idée de la réforme était de réduire le temps en collectivité.

M. Ducousset indique que temps scolaire n'a pas changé c'est toujours 24h mais avec une répartition différente. Avant la réforme, il y avait un temps scolaire à 9 demi-journées avec samedi matin. A cette époque il y avait déjà des enfants en collectivité.

Pour un certain nombre le temps familial a été réduit mais ce n'est pas le cas pour toutes les familles qui ne pouvaient pas garder leurs enfants le mercredi. Les enfants étaient déjà en collectivité.

Mme Conry souligne que l'objectif était d'améliorer les apprentissages.

M. Ducousset répond que concernant les acquis de l'apprentissage on le saura dans le temps. Un bilan n'est pas encore possible.

M. Ducousset demande aux parents s'ils ont changé leur mode d'organisation du travail pour éviter d'augmenter le temps en collectivité de leur enfant.

### 3) Agendas de vie : (voir diaporama)

Mme Conry présente le résultat du questionnaire 2015 en comparaison des données 2014.

Globalement les enfants se couchent tard. Les questionnaires ont été faits fin juin donc pour éviter le biais des journées longues à l'approche de l'été (et donc des couchers plus tardifs) la commune va proposer de faire la même enquête en novembre.

#### **4) Règlement de vie :**

L'an dernier les équipes enseignantes et les parents voyaient des différences de comportement des enfants suivant les temps (scolaire, périscolaire, parcours éducatifs).

Il semble nécessaire de réaffirmer que les règles appliquées dans les écoles sont les mêmes, peu importe le temps d'accueil. Le règlement de vie a été transmis par courriel et sera à valider au plus tard au 16 novembre. Les membres présents sont donc invités à retourner leurs remarques. Les informations contenues dans ce documents doivent être très claires pour les enfants et factuelles pour une application sans ambiguïté possible.

Il est par ailleurs proposé de reprendre la charte des associations pour les intervenants des parcours éducatifs.

Le constat est que le document est trop long et fait beaucoup de papier.

Il est proposé de faire des règlements distincts pour l'école de Pinet et les écoles des Petites Maison pour ne pas alourdir davantage.

#### **5) Questions diverses :**

Prochain comité de pilotage : il aura lieu en milieu d'année scolaire

Prochain agenda de vie : novembre 2015.